

Ecole élémentaire Pierre JONCHERY –Châtelailon-Plage-
Compte rendu du conseil d'école

Lundi 1^{er} juillet 2019
18 h / 20 h

1°) Personnes présentes :

Enseignants : Mme LEFEVRE Mme LEPRÊTRE Mme STEPHAN Mme DELAVEAU Mme LACROIX Mme COMPAIN (UE) Mme PELLETIER (invitée) M. HÉBERT (directeur) Mme GUERAICHE	Représentants de parents d'élèves présents de droit : Représentants de parents d'élèves présents de droit – Mme FERJOU – Mme BONFILS – Mme JARRIGE – Mme VINET – Mme VASSORT – M MEUNIER	RASED : Mme AUDOUIN Déléguée départementale de l'Éducation Nationale Mme Brigitte GRAUX Education Nationale : Mme BESANÇON est représentée par M. HÉBERT
Représentants de la mairie : - M. LEBAS (maire-adjoint « Enfance, Jeunesse, Éducation »)		

1°) Retour sur le précédent compte-rendu du conseil d'école (15/03/2019)

Aucune remarque particulière n'est formulée à son sujet.

2°) Fonctionnement de l'école

• **Effectifs de l'école et prévisions d'effectifs pour la rentrée 2019 (au 1^{er} juillet 2019)**

En cette fin d'année, 153 élèves sont inscrits à l'école.

A la rentrée prochaine, les effectifs s'établiront ainsi (sans tenir compte des arrivées de l'été) :

- 24 CP
- 33 CE1
- 35 CE2
- 35 CM1
- 25 CM2

152 élèves au total.

- **Équipe enseignante à la rentrée 2019**

Cette fin d'année est marquée par le départ de Mme STEPHAN, après une année dans l'école. Nous la remercions pour son investissement et lui souhaitons tout le meilleur possible pour la suite.

Deux enseignantes intégreront l'équipe pédagogique pour une année. Elles seront en binôme sur la classe de CE1/CE2 ; il s'agit de Mme BOULIERE et de Mme PELLETIER.

- **Organisation et configuration des classes à la rentrée prochaine**

La configuration définitive des classes sera arrêtée fin août. Les listes des classes seront affichées à l'entrée de l'école le vendredi 30 août en soirée.

d- Listes des fournitures scolaires demandées aux familles

Elles sont présentées au conseil d'école, distribuées aux familles avant les vacances et disponibles au besoin sur le blog de l'école :

http://blogs17.ac-poitiers.fr/elemjonchery-chatellaillon/?page_id=2

e- Organisation de la journée et de la semaine scolaire à la rentrée 2019 (rythme scolaires)

- Les écoles de Châtelailon restent à 4 jours et demi, dans une organisation scolaire qui donne satisfaction. Les résultats des questionnaires transmis par la mairie aux familles des enfants inscrits dans les écoles ont permis de montrer qu'une nette majorité de parents était satisfaite, tant de l'organisation scolaire que des activités mises en place.

Quels effets sur les apprentissages ?

- Résultats aux évaluations nationales des élèves de 6ème : pour la deuxième année consécutive, 83 % à 95 % des ex-élèves de l'école Jonchery, selon les domaines évalués, ont une bonne ou une très bonne maîtrise des compétences en français et mathématiques (synthèse élaborée à partir des résultats individuels des élèves transmis par le collège de Châtelailon).

f- Retour sur les projets pédagogiques de l'année

- Comédie musicale des classes de cycle 3 : Pleine réussite tant au niveau des chants en chorale que des saynètes. Projet riche et porteur
- Projet de calcul mental national Mathador (tous les élèves du CE1 au CM2 participants) : Très bons résultats. Progression des résultats de la plupart des élèves en cours d'année. Les CM2 se sont classés au 36ème rang national (sur 977 classes de CM1, CM2 et 6ème) et au 2ème rang académique (sur 27).
- Concours Eurêka math ; Les CM1-CM2 ont obtenu un Eurêka MATH d'or pour leur très bonne performance à ce concours sur les problèmes de math
- Défi-lecture (tous les élèves de l'école participant): Un diplôme de participation a été remis à chaque élève avec un livre pour l'été offert par la coopérative scolaire.
- USEP (tous les élèves de l'école participant) : 2 journées sur les 3 prévues ont pu se dérouler.

g- Projet de classe de neige pour les CM, année scolaire 2019-2020

Une réunion d'information à destination des parents des élèves concernés a eu lieu le jeudi 21 juin à 18 h 30. Son compte rendu a été mis en ligne sur le blog de l'école.

Ce fut l'occasion de préciser les modalités de mise en œuvre de la plateforme participative trousseaprojets.fr qui ouvrira le 9 septembre pour une durée de 60 jours : minimum attendu de 1 000 € pour un plafond de 2 550 €.

Un contact avec les animateurs de la plateforme trousseaprojets.fr a eu lieu pour une précision restée en suspens : les parents comme tous autres donateurs qui seraient prêts, en plus des 280 € qui leur seront demandés pour la participation de leur enfant au voyage, à contribuer davantage par le biais de cette plateforme participative, pourront obtenir une déduction fiscale correspondant à 66 % de leurs dons (60 % pour les entreprises).

Un reçu fiscal sera délivré par l'OCCE .

L'association des parents d'élèves de l'école « Jonchery Kids » voudrait organiser une soirée dont les bénéfices seraient intégralement versés à la coopérative scolaire pour aider au financement de la classe de neige. Reste à trouver une salle. Celle de l'hippodrome pourrait être la solution...

h- Absentéisme (bilan annuel)

Le taux d'absence toutes classes et tous motifs confondus s'est élevé pour la période de septembre à mai à 3,20 % (en baisse de 1,07 point par rapport à l'an dernier). Cette baisse était un objectif du projet d'école. Nous voilà revenus à un taux comparable aux années antérieures.

Il est rappelé que toute absence doit être justifiée par un motif et que ce motif doit être légitime au regard de la loi. Les « raisons personnelles » ou « familiales » ne sont pas recevables, elles doivent être précisées. A partir du moment où des parents inscrivent leur enfant dans un établissement scolaire, qu'ils font ce choix, ils en respectent les règles.

i- Sécurité (exercices de l'année et visite du référent sécurité)

Comme annoncé en début d'année et conformément aux textes, 6 exercices ont eu lieu :

- 3 alertes incendie : 12/09 – 14/02 – 25/06
- Alerte intrusion (PPMS) : 10/10
- Alerte tremblement de terre : 21/12
- Alerte submersion marine (avec l'école maternelle) : 05/04

A noter : Rien ne doit venir gêner l'évacuation des élèves. Aujourd'hui, lendemain de « Châtel en fête », plusieurs bancs étaient disposés en bas de l'escalier et un gros bahut gênait un passage fluide de l'issue de secours. A la récréation de 10 h 30, les bancs avaient disparu mais le bahut est toujours là ce soir (photos présentées au conseil d'école).

Le 3 mai, le référent sécurité de l'école, le major AUDEBERT de la gendarmerie d'Angoulins, est venu faire son inspection. Son rapport doit être transmis à la mairie de Châtelailon-Plage. Quelques points ont été mis en évidence :

- les sorties de secours : elles doivent rester ouvertes pour les alertes incendies mais fermées pour éviter les intrusions. Or, un dispositif ad hoc n'a pas été installé. M. AUDEBERT a estimé que c'est l'évacuation rapide qui doit être privilégiée et que la porte de secours doit donc rester ouverte si on est obligé de choisir entre l'ouverture ou la fermeture.

- Les classes et les élèves sont visibles de la rue. Un film occultant devrait être posé au moins sur les vitres du bas.
- M. AUDEBERT a attiré notre attention sur la sécurité aux abords de l'école. Il a recommandé d'éviter tout attroupement prolongé et proposé que ce point fasse l'objet d'une précision dans le règlement intérieur.

J- Projet de modification du règlement intérieur

Nous proposons, pour satisfaire aux recommandations du référent sécurité de l'école :

ARTICLE 2 : HORAIRES, ENTREES ET SORTIES

2.5 Pour des raisons de sécurité (plan VIGIPIRATE), les attroupements des personnes sur l'allée de Montmeillant, à proximité des bâtiments scolaires, doivent être limités aux heures d'entrées et de sorties et ne pas être prolongés au-delà du temps nécessaire pour amener ou venir chercher son enfant à l'école.

Modification adoptée à l'unanimité des votes

K- Jeux de cour

L'expérimentation qui a été menée est concluante. Certains jeux s'usent ou se cassent rapidement. Il conviendrait de pouvoir compter sur une enveloppe annuelle d'environ 200 € pour renouveler le matériel et l'étoffer. Les jeux sont accessibles aux enfants sur les temps de récréation du matin et de la pause méridienne.

L- Bilan de la fête de l'école

La kermesse et le repas organisés par les parents d'élèves ont été un succès, rendu possible par l'implication d'un nombre important de parents que l'école remercie.

Les parents sont restés malgré des températures qui ne correspondaient pas à celles d'un 14 juin.

Au niveau financier, le bénéfice net se monte à 2 433 € (stable par rapport à 2018) :

- 1 359 € de bénéfices sur les achats de tickets et enveloppes gagnantes (coopérative scolaire)
- 1 074 € de bénéfices pour la buvette et les repas (APE « Jonchery Kids »)

Mme FERJOU indique que la kermesse pourrait être organisée en dehors de l'école afin de pouvoir y vendre de la bière avec les repas servis.

- Date retenue pour le prochain vide-grenier : 12 janvier 2020, sous réserve que la salle polyvalente soit disponible

- Date retenue pour la fête de l'école de l'année prochaine : 19 juin 2020

3°) Questions relatives à la municipalité

a- Demande de convention pour mise à disposition des locaux scolaires hors temps scolaire

Contrairement à ce qui se pratiquait auparavant, il n'y a plus de convention signée entre le maire, le directeur de l'école et l'association utilisant les locaux scolaires. Or, des véhicules se garent dans la cour de l'école dont le portail reste ouvert, la salle d'EPS est fréquemment utilisée et a connu des dégradations (notamment les photos des cimaises, utilisation des toilettes rendues sales avec des WC bouchés, des chasses d'eau non tirées). M. HÉBERT demande à nouveau à Monsieur le maire l'établissement de

conventions à chaque fois qu'une association utilise l'enceinte scolaire afin de fixer des cadres et de pouvoir dénoncer la dite convention en cas de non respect des règles convenues d'utilisation.

Enfin, il est demandé que le matériel qui est livré pour les activités de ces associations, utilisatrices occasionnelles des locaux scolaires, soit enlevé si possible avant l'arrivée des élèves à l'école. Ainsi, ce matin, le préau était encombré de bancs, chaises et de plusieurs "portants".

b- Travaux prévus

- Nécessité de refaire la toiture de l'école pour en assurer l'étanchéité (problème récent de fuites d'eau dans la BCD).
- Réfection de la classe d'unité d'enseignement
- Mise aux normes PMR des toilettes du rez de chaussée dans le couloir nord
- Etude pour l'installation d'un ascenseur (mise aux normes PMR)
- Changement du sol du réfectoire

A noter :

- L'installation de stores extérieurs aux fenêtres des classes côté allée de Montmeillant (est) n'est toujours pas prévue, bien qu'étant demandée plusieurs fois. Les fortes chaleurs entraînent des températures dans les classes atteignant 30 °C et pouvant aller jusqu'à 33 °C le matin (jeudi 27 juin), 29 °C aujourd'hui. Ce phénomène devient habituel en septembre (et même octobre maintenant) et en mai-juin. M. HEBERT demande à nouveau qu'un plan d'équipement soit prévu et qu'il commence le plus vite possible pour que toutes les fenêtres des classes soient pourvues de volets roulants (demandé lors du CE de juin 2017). Le référent hygiène, santé et sécurité au travail de l'inspection la DSDEN a été saisi. Une inspection devrait avoir lieu en septembre en vue de l'élaboration d'un rapport afin d'accélérer la prise de décision.

Des élèves ont été victimes de malaises la semaine précédant la canicule avec des températures dans les classes qui atteignaient déjà 28 °C. De telles chaleurs chargées d'humidité dans un espace clos constituent un risque sanitaire pour de jeunes enfants et de manière générale pour toute personne devant travailler dans de telles conditions. Le problème est connu depuis longtemps.

M. LEBAS évoque l'été 2021, une fois que l'installation de l'ascenseur aura été faite pour la mise aux normes PMR de l'école. M. HEBERT indique que la priorité selon les enseignants qui travaillent dans les locaux, c'est la diminution des températures des classes qui ne permet pas de travailler normalement sur plusieurs semaines. Le risque sanitaire est avéré au regard des températures atteintes. M. HEBERT plaide pour une installation de volets côté EST avant celle de l'ascenseur. Plus globalement, il demande qu'un diagnostic d'isolation de l'école soit fait pour voir jusqu'à quel point on pourrait optimiser celle-ci et à quels coûts.

- Le RASED a obtenu une connexion internet dans ses bureaux.
- L'achat du test WISK V utilisé pour tester les élèves pose toujours un problème ; Comment répartir la somme entre les différentes communes concernées ? Réponse en attente par rapport à l'éditeur.

Subventions 2019 : de fonctionnement, à la coopérative scolaire, sur projet

- Dotation de fonctionnement : 56 € par élève (somme inchangée depuis 2016) amputés de 1 500 € (- 100 € par rapport à 2018) pour le forfait « photocopies », soit 45 € restants par élève.

- Subvention annuelle à la coopérative scolaire : 2 162 € (212,49 € par école, 54,48 € par

classe, 10,89 € par enfant, sommes inchangées depuis 2011)

L'école demande à nouveau que les dotations diverses qui lui sont attribuées d'une année sur l'autre suivent le cours de l'inflation.

Subventions 2020 demandées en plus :

- 3 000 € pour la classe de neige des CM du 24 au 31 janvier 2020
- 200 € pour le renouvellement des jeux de cour

Une réévaluation des subventions est demandée. Certaines restent inchangées depuis 8 ans ; or, les coûts des activités augmentent... Il faudrait que les subventions pour les classes de découverte soient proportionnelles au nombre d'élèves concernés.

4°) Questions diverses

Une pièce de théâtre, adressée au jeune public, sera présentée à Beauséjour en octobre ou novembre. Le coût par élève sera de 5€ (pris en charge par la coopérative scolaire) si les écoles sont intéressées. Le dossier leur sera envoyé à la rentrée.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne souhaitant prendre la parole, la séance est levée à 20 h 20.

Le directeur
D. HEBERT

La secrétaire de séance
S. LACROIX

Compte rendu transmis à :

- M. le Maire de Châtelaiillon-Plage
- M. le Maire-Adjoint chargé des Affaires scolaires de Châtelaiillon-Plage
- Mme la présidente de la commission scolaire de Châtelaiillon-Plage
- M. l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, circonscription Aunis-Sud-Atlantique
- M. l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, ASH
- Mme la déléguée départementale de l'Éducation Nationale
- Mmes et Mrs les parents d'élèves
- Mmes et Mrs les enseignants